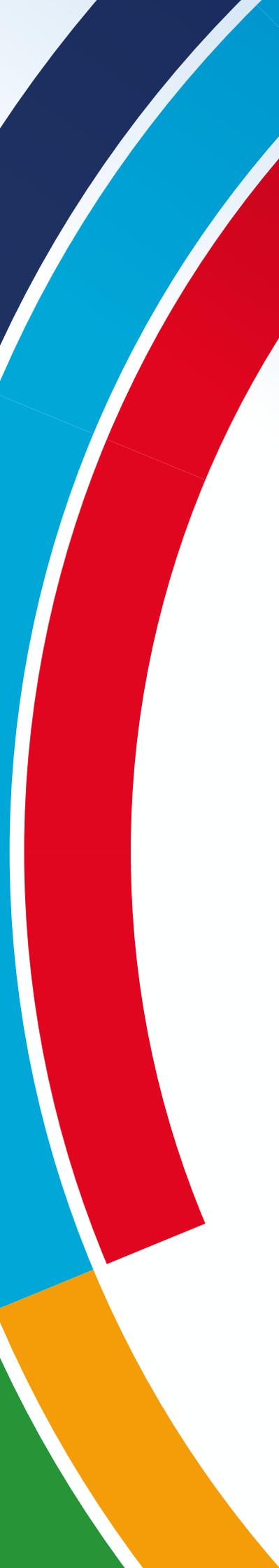


CONTRIBUTION DES PARTENARIATS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE À LA MISE EN ŒUVRE DES ODD





Sommaire

ÉDITO	3
CADRAGE SUR LES ODD/COLLECTIVITÉS	4-5
1. PAS DE PAUVRETÉ	6
2. FAIM « ZÉRO »	7-9
3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	10-11
4. ÉDUCATION DE QUALITÉ	12-15
5. ÉGALITÉS ENTRE LES SEXES	16-17
6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	18-23
7. ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	24
8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	25-27
9. INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	28
10. INÉGALITÉS RÉDUITES	29-30
11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	31-34
12. CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	35-38
13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	39
14. VIE AQUATIQUE	40-41
15. VIE TERRESTRE	42-44
16. PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	45-46
17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	47-49
PRÉSENTATION DES APPELS À PROJETS ET OUTILS	50-51



**CONTRIBUTION
DES PARTENARIATS
DE COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE À
LA MISE EN ŒUVRE
DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Édito

Les Objectifs de développement durable (ODD) résultant de l'Agenda 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), constituent désormais la grille de lecture de nos actions de coopération permettant d'assurer la couverture complète des aspects du développement durable, l'interface entre nos politiques internes et les actions internationales et la cohérence entre les différents échelons d'intervention, universel (Nations unies), européen, national et territorial.

Les collectivités territoriales participent à l'élaboration de la feuille de route nationale française qui sera présentée à l'AGNU en septembre 2019. Lors du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 8 février 2018, le gouvernement a souligné l'importance de l'implication des collectivités territoriales pour l'atteinte des 17 ODD, également en matière d'action extérieure. Dès 2016, avec son appel à projets triennal 2016-2018, la délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) a inscrit ses cofinancements dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, afin de soutenir les projets des collectivités territoriales françaises désireuses de développer des coopérations autour de ces objectifs.

Je salue la participation à la présente publication de 40 collectivités sur les 60 lauréates de cet appel à projets. Aux côtés de leurs partenaires étrangers, elles contribuent ensemble à l'atteinte des 17 ODD d'ici 2030, avec une attention particulière sur les ODD 6 (eau et assainissement), 10 (inégalités réduites), 11 (villes et communautés durables), 15 (vie terrestre) et 16 (paix, justice et institutions efficaces). Les exemples référencés seront, j'en suis sûre, source d'inspiration à la fois pour les porteurs des projets retenus cette année lors des différents appels à projets de la DAECT et pour les collectivités qui souhaitent déposer leurs candidatures en vue des prochaines échéances.

Christine MORO
Ambassadeur,
Déléguée pour l'action extérieure
des collectivités territoriales

Cadrage sur les ODD/ collectivités

La délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

En France, plus de 4 700 collectivités territoriales françaises entretiennent plus de 10 700 partenariats de coopération décentralisée avec 8 700 autorités locales étrangères dans 133 pays. En concertation avec les ambassades et la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD, instance de dialogue entre l'État et les collectivités territoriales françaises en matière d'action extérieure des collectivités territoriales), la DAECT définit et met en œuvre la stratégie de soutien et de développement de la coopération décentralisée. La délégation agit donc comme un relais entre les collectivités territoriales et le MEAE. À ce titre, elle accompagne ces acteurs dans leurs projets de coopération internationale par des conseils, un appui technique et des financements, distribués via des appels à projets. Avec ses appels à projets, la DAECT les encourage à opérationnaliser les grands agendas mondiaux, comme l'Agenda 2030 pour le développement durable ou encore l'accord de Paris pour le climat.

L'Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 ODD

En septembre 2015, les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Cet agenda est décliné en 17 ODD, eux-mêmes composés de 169 cibles précises, couvrant l'ensemble des thématiques du développement durable et des pays du monde, donnant ainsi une dimension universelle aux ODD. Les ODD portent une vision de transformation de notre monde, en tant que plan d'action pour la paix, l'éradication de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la transition vers le développement durable.

Les collectivités territoriales sont reconnues comme des actrices à part entière pour l'atteinte des ODD d'ici 2030. Proches des citoyens, elles identifient les besoins de leur territoire et élaborent et mettent en œuvre des solutions pour aller vers le développement durable. Par la coopération décentralisée et le partenariat, elles peuvent partager des bonnes pratiques et des solutions innovantes au bénéfice des populations et de l'environnement. Grâce à leurs actions, les collectivités territoriales participent donc à la territorialisation des ODD, pour en faire une réalité pour les habitants de leur territoire.

L'appel à projets triennal 2016-2018 en soutien à la coopération décentralisée

En 2016, la DAECT a lancé l'appel à projets triennal 2016-2018 en soutien à la coopération décentralisée. Cet appel à projets multithématiques avait pour ambition d'accompagner la mise en œuvre des ODD sur les territoires, français et étrangers, par le biais de la coopération décentralisée. Dans ce cadre, la DAECT a soutenu 65 projets, portés par 60 collectivités françaises pour un cofinancement accordé de 7 millions d'euros dans 26 pays.

Dans le cadre de cette publication, la DAECT a souhaité présenter, sur la base des témoignages de 40 collectivités territoriales lauréates de l'appel à projets triennal 2016-2018, la contribution de la coopération décentralisée à l'atteinte des 17 ODD d'ici 2030.



Pas de pauvreté

1.4

ACCÈS AUX RESSOURCES

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.



Biodigesteurs installés dans la boucle du Mouhoun

© Association Moncoutant sans frontières

Mise en place de micro-crédits pour dynamiser le développement économique locale

MONCOUTANT BOROMO, OURY (BURKINA FASO)

APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL PAR LE MICROCRÉDIT, LA SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET LE BIODIGESTEUR DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN AU BURKINA FASO

La coopération a pour but de soutenir les populations rurales les plus démunies dans la boucle du Mouhoun du Burkina Faso, en les accompagnant dans leur structuration et en leur offrant des formations pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, dans le respect de l'environnement. Depuis 2004, Moncoutant sans frontières soutient le développement de la Caisse d'épargne et de crédit (institution de microfinances) et permet ainsi de proposer des services financiers adaptés aux plus pauvres. L'association les accompagne par la formation et la sensibilisation dans les villages et les soutient dans le but qu'ils deviennent autonomes. Aujourd'hui 12 salariés sont embauchés, six agences et plus de 5 000 adhérents profitent des services financiers adaptés. Le projet triennal connaît un réel succès pour le warrantage, système de crédits collectifs permettant de sécuriser les productions de céréales et de vendre à meilleurs prix. L'association soutient également l'installation de biodigesteurs, répondant ainsi au plan national du Burkina Faso pour la gestion durable des ressources naturelles et l'accès durable à l'énergie.



Partenaires du projet

- Association Moncoutant sans frontières
- Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 2 Faim « Zéro »
- ODD 8 Travail décent et croissance économique
- ODD 10 Inégalités réduites



Faim « Zéro »

2.2

MALNUTRITION

D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.



Veaux du cheptel

© Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Consolidation et renforcement de la filière laitière

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE

RÉGION ALAOTRA MANGORO (MADAGASCAR)

RENFORCER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PAR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA DIVERSIFICATION DES SOURCES DE REVENUS À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES LAITIÈRE, TOURISTIQUE ET DÉCHETS EN VEILLANT À LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION ALAOTRA MANGORO



La coopération avec la région Alaotra-Mangoro (Madagascar) a débuté en 2005 avec comme axe principal le développement de la filière laitière bovine. Déjà, à l'époque, les objectifs étaient la lutte à la fois contre la pauvreté (en permettant aux éleveurs de vivre de la production laitière) et la malnutrition (en répondant aux besoins locaux en produits laitiers). Pour cela, la coopération a mis en place un programme de formation des éleveurs et d'amélioration génétique. Ces actions ont été menées en collaboration avec la direction régionale de l'agriculture et de l'élevage d'Alaotra-Mangoro et la société XY évolution (matériel d'amélioration génétique), basée en Ille-et-Vilaine. Environ 500 éleveurs bénéficient actuellement de ce programme et la coopération les accompagne à présent pour se structurer en associations ou coopératives et devenir autonomes. Une étude d'évaluation de ces projets réalisée en mai 2018 permet d'évaluer le chiffre d'affaire annuel de cette filière à environ 800 000 euros, permettant à 1 500 personnes d'avoir une activité rémunérée. Les habitants de cette région intègrent dorénavant les produits laitiers dans leur alimentation.



Partenaires du projet

- Service de coopération et de développement du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- Planète Urgence
- Office régional du tourisme de la région de l'Alaotra-Mangoro

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 1** Pas de pauvreté
- ODD 8** Travail décent et croissance économique
- ODD 10** Inégalités réduites



Faim « Zéro »

2.3

PRODUCTIVITÉ ET PETITS EXPLOITANTS

D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.



Suivi des élevages bovins district de Loumo

© Gescod

Pérénisation et renforcement des filières avicole et bovine

RIBEAUVILLÉ CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU POOL (CONGO-BRAZZAVILLE)

APPUI AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU POOL POUR LA MISE EN PLACE CONCERTÉE D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RURAL DURABLE, À TRAVERS LA PÉRENNISATION DES FILIÈRES AGRICOLES ET LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE PARTICIPATIVE

Les actions conduites depuis 2010 dans le cadre du partenariat entre la ville de Ribeaupillé et le Conseil départemental du Pool (CDP) visent à atténuer les effets des conflits survenus en République démocratique du Congo et de proposer des solutions en matière de restructuration des filières agricoles. Avec le souci d'accompagner la jeune collectivité qu'était à l'époque le CDP dans sa capacité de définition et de mise en œuvre d'une politique locale en matière agricole, les premiers projets priorisaient la relance des filières d'élevage pour contrer les effets du conflit des années 1990. Ainsi, le développement de l'aviculture a permis des retombées locales quant à la disponibilité de protéines animales, mais a également incité au développement de la production de maïs, pour la production de l'aliment de bétail, dans des zones où cette culture n'était pas pratiquée. Sur un modèle de culture simple, sans apport chimique, les producteurs ont ainsi pu répondre à une demande locale en céréales et créer avec un réseau local de fermes pilotes l'amorce d'une structuration en circuit court. La filière bovine, historiquement structurée, ayant été ravagée par le conflit, les actions menées permettent de progressivement reconstituer un cheptel et d'offrir des solutions techniques et organisationnelles pour le développement des élevages.



Partenaires du projet

- Union européenne
- AFDI Bas-Rhin
- Conseil régional Grand Est
- Grand Est solidarité et coopérations pour le développement (Gescod)

EN SAVOIR PLUS

L'historique de cette coopération : www.ribeaupille.fr/fr/cooperation-avec-le-pool-congo.html

Le premier numéro de la lettre d'information du nouveau projet UE : https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/newsletter_juin_2018_gescod.pdf

La plaquette projet : www.ribeaupille.fr/web/congo/plaquette_oscagri_bat03.pdf

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 1** Pas de pauvreté
- ODD 8** Travail décent et croissance économique
- ODD 10** Inégalités réduites
- ODD 12** Consommation et production responsable
- ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

2.4

AGRICULTURE PERFORMANTE ET RÉSILIENTE

D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.



Élevage d'embouche à Kaya

© Comité de jumelage
Châtelleraut-Kaya

Adaptation des techniques agricoles aux changements climatiques

📍 CHÂTELLERAUT 📍 KAYA (BURKINA FASO)

SERVICES PUBLICS LOCAUX ET ADAPTATION CLIMATIQUE À KAYA

À Kaya, commune du Burkina Faso située à la limite des zones sahéennes et soudano-sahéennes, les aléas climatiques font que, à rythme trop régulier, des pénuries alimentaires entraînent une migration des villageois. Pour que les populations puissent se nourrir, il faut adopter des dispositifs s'inspirant de l'écologie et de la tradition, qui prennent en compte la biodiversité de chaque écosystème.

La ville de Châtelleraut accompagne Kaya dans la mise en place de cultures adaptées aux aléas des changements climatiques. Le taux de rentabilité de cette permaculture, qui préserve la qualité des sols, fait que les villages se repeuplent là où elle est appliquée. Cela permet d'envisager, par la suite, un système de warrantage pour stabiliser la population et rendre la commune économiquement plus attractive.



• Comité de jumelage
Châtelleraut-Kaya

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 1** Pas de pauvreté
- ODD 10** Inégalités réduites
- ODD 12** Consommation et production responsable
- ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 15** Vie terrestre



Bonne santé et bien-être

3.3

MALADIES TRANSMISSIBLES

D'ici 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.



Sensibilisation à la maternité de Dembela
© ARCADE
Une terre pour vivre

Renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de sensibilisation aux problématiques de santé publiques (VIH/sida, santé sexuelle et reproductive, etc.)

PONTCHARRA

DEMBELA, BLENDIO, TELLA ET BENKADI (MALI)

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA GESTION ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Pour lutter contre le VIH-sida, la coopération a pour but de prévenir les comportements à risque pour enrayer la propagation du virus dans les quatre communes partenaires du Sud-Mali. Pour cela, l'association malienne Espoir-Vie, maître d'œuvre du projet, intervient dans les écoles, les centres de santé et les associations villageoises pour informer, sensibiliser et faire discuter les populations sur des thèmes délicats, pour lesquelles elles n'ont aucune information fiable : le VIH et les maladies sexuellement transmissibles, mais aussi les grossesses non désirées et les violences sexuelles.



Partenaires du projet

- Pontcharra
- Association ARCADE « Une terre pour vivre »
- Directions régionales de la santé et de l'éducation du Mali
- Association malienne Espoir-Vie

EN SAVOIR PLUS

Description des actions
www.arcade-vivre.asso.fr/les-actions/sante/sensibilisation
Actualités du volet santé
<http://arcadeactu.canalblog.com/tag/sant%C3%A9>

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 5** Égalité entre les sexes
- ODD 10** Inégalités réduites

3.c PERSONNEL DE SANTÉ

Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.



Néonatalogie
© CHR d'Arvairkheer

Appui aux activités médicales par les formations médicales

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ALLIER

PROVINCE DE L'UVURKHANGAÏ,
OULAN BATOR (MONGOLIE)

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AÏMAG DE L'UVURKHANGAÏ EN MONGOLIE

Le Conseil départemental de l'Allier, en partenariat avec l'Association Pays d'Allier Uvurkhangai (APAU), soutient et forme les professionnels de santé mongols dans le domaine de la santé mère-enfant. Il privilégie les échanges de compétences entre professionnels de santé français et mongols sur : les formations médicales « mère-enfant » (pédiatrie, néonatalogie, gynéco-obstétrique, médecine générale, infirmiers, sages-femmes, pharmacie, dentisterie, ORL, santé publique) ; la coelioscopie gynécologique ; le soutien éducatif à l'enfance en difficulté ; la formation des étudiants infirmiers. La coopération intervient en Uvurkhangai pour former aux bonnes pratiques médicales et mettre à niveau les professionnels de santé mongols. Elle implique en priorité les étudiants et jeunes professionnels de santé plus réceptifs aux techniques médicales modernes. Les formations médicales se déroulent dans les hôpitaux, maternités, instituts partenaires de façon à atteindre le plus grand nombre de professionnels de santé pour mettre en application et diffuser les nouvelles connaissances médicales acquises et améliorer la prise en charge des patientes et des enfants. Les actions de prévention et d'éducation à la santé ont lieu dans les collèges et villages.

Le partenariat intervient également à Oulan Bator (maternité n°1) avec la création du centre universitaire mongol d'enseignement et de pratique de la coelioscopie gynécologique pour parvenir à l'autonomie des partenaires médicaux dans leur pratique professionnelle.



Partenaires du projet

- APAU
- IRFSSA Croix-Rouge de Moulins
- Centres hospitaliers de Moulins et Vichy
- CHRU de Clermont-Ferrand,
- École de sages-femmes
- Centre hospitalier inter régional d'Arvairkheer
- Hôpitaux de Khakhorin, Bogd Gobi, Bat Ulzi, Uyanga
- Institut médical de Darkhan
- Maternité n°1 d'Oulan Bator
- DMD Travel

AUTRES ODD CONCERNÉS
ODD 5 Égalité entre les sexes



Éducation de qualité

4.1

EDUCATION SCOLAIRE

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.



Formation des membres des comités de gestion scolaire

© La Talaudière

Appui à la formation des membres des comités de gestion scolaire

📍 LA TALAUDIÈRE 📍 SIO (MALI)

APPUI AU DÉVELOPPEMENT ET À LA GOUVERNANCE LOCALE SUR LA COMMUNE DE SIO AU MALI

Sur le secteur de Somadougou, commune de Sio au Mali, la coopération appuie la formation des acteurs autour de l'éducation (administrateurs, gestionnaires, etc.). L'objectif principal est qu'ils deviennent des interlocuteurs éclairés pour les enseignants, et ainsi être des vecteurs de la sensibilisation à l'éducation dans les villages du secteur (Allaye Daga, Dio, Karamani, Koloni, Kouna, Mandio, Somadougou). En ce sens, ils pourraient permettre une meilleure gestion des activités autour de l'école, et la mise en place d'un jardin d'enfants afin de les préparer à la scolarisation.



Partenaires du projet

- Comités de jumelage La Talaudière-Sio
- Cercle de Mopti
- Direction des collectivités territoriales du Mali
- Assemblée régionale
- Centre d'animation pédagogique de Sio
- Solicoop
- Résacoop

AUTRES ODD CONCERNÉS

- **ODD 5** Égalité entre les sexes
- **ODD 16** Paix, justice et institutions efficaces

4.3

FORMATION PROFESSIONNELLE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.



Stand des IUT camerounais au Salon pour la promotion des études françaises à Yaoundé

© Gescod

Appui aux établissements technologiques et d'enseignement supérieur

ERSTEIN

YAOUNDÉ (CAMEROUN)

RENFORCER LES COMPÉTENCES DES COMMUNES CAMEROUNAISES DANS LA GOUVERNANCE, LA VALORISATION DE LEUR TERRITOIRE ET LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Gescod et les Instituts universitaires de technologie (IUT) alsaciens sont engagés depuis près de 30 ans dans l'appui à la structuration et au développement des IUT camerounais dans le cadre des coopérations décentralisées des collectivités de Grand Est. Cet accompagnement vise à promouvoir un enseignement technique de qualité, adapté aux besoins de l'économie du pays. Basé sur des échanges réguliers, il a pour objectif d'accompagner la structuration de nouvelles filières ou l'adaptation des filières existantes aux besoins de l'économie du pays, de renforcer les liens avec le monde des entreprises à travers une gouvernance novatrice (création d'un réseau d'IUT, conseils de direction intégrant les entreprises, etc.) et d'implémenter une démarche qualité débouchant sur une certification de type ISO.



Partenaires du projet

- Collectivités du Grand Est impliquées au Cameroun
- Université de Haute-Alsace
- Université de Strasbourg et IUT alsaciens
- Universités de Douala, Dschang, Ngaoundéré, Buea et IUT camerounais
- Agence universitaire de la Francophonie, SCAC/PAPESAC
- Conseil régional Grand Est

EN SAVOIR PLUS

www.gescod.org/action/cameroun-cooperation-universitaire

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 8** Travail décent et croissance économique
- ODD 10** Réduire les inégalités



Éducation de qualité

4.4

COMPÉTENCES ET ACCÈS À L'EMPLOI

D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.



Apprentis en formation vitiviniculture au travail

© CFPPA de Beaune

Appui à la formation viticole et au secteur de la vitiviniculture



ÉCHANGES DE FORMATION PROFESSIONNELLE VITICOLE ET AGRICOLE AVEC LA PROVINCE DU CAP OCCIDENTAL

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et la Province du Cap Occidental soutiennent la mise en place de modules théoriques et pratiques de formation croisée, en France et en Afrique du Sud, de jeunes, qu'ils soient apprenants en formation professionnelle ou ouvriers viticoles. Ces modules visent à renforcer les compétences et l'employabilité des jeunes et, au-delà, à renforcer le secteur viticole qui est un enjeu de développement économique pour les deux territoires. Afin d'encourager la dissémination des apprentissages, le conseil régional soutient également la formation de formateurs et le renforcement des compétences de conseillers agricoles sud-africains dont la mission est d'accompagner les agriculteurs de la Province du Cap occidental dans la création d'exploitations, le développement ou la diversification d'activités.



- Partenaires du projet**
- Département de l'agriculture de la province du Cap occidental
 - Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Beaune
 - Centre de formation d'Elsenburg et les filières professionnelles viticoles de Bourgogne-Franche Comté et du Cap occidental

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 1** Pas de pauvreté
- ODD 8** Travail décent et Croissance économique
- ODD 10** Inégalités réduites

4.7

ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Hackathon

©Atelier
Canopé de l'Essonne

EN SAVOIR PLUS

- Retour sur la journée hackathon « Collégiens et citoyens du monde » : www.reseau-canope.fr/atelier-essonne/spip.php?article1458
- Lien vers l'action internationale du département de l'Essonne : www.essonne.fr/le-departement/fonctionnement-du-departement/action-internationale/
- Lien vers les actions de l'Atelier Canopé de l'Essonne : www.reseau-canope.fr/atelier-essonne/

Organisation d'un hackathon dans les collèges du département sur la solidarité internationale et les inégalités

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

CONSEIL DE CERCLE DE DOUENTZA,
CONSEIL DE CERCLE DE DIÉMA,
CONSEIL DE CERCLE DE NIORO-DU-SAHEL (MALI)

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET SOLIDAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE, DES CERCLES DE DIÉMA, DOUENTZA ET NIORO-DU-SAHEL, EN S'APPUYANT SUR LE POTENTIEL DE COORDINATION ET D'INNOVATION DES PARTENAIRES ET DES ACTEURS DES QUATRE TERRITOIRES



Développé dans le cadre de la coopération décentralisée entre le département de l'Essonne et les conseils de cercle de Diéma, Douentza et Nioro-du-Sahel au Mali, le projet hackathon « Collégiens et citoyens du monde » avait pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'action internationale, favoriser une prise de conscience sur les inégalités à l'échelle du monde, décrypter et donner à comprendre la complexité des interactions au niveau mondial et donner des pistes d'action et d'engagement. Sensibilisés en amont aux enjeux du développement mondial par des ateliers pédagogiques et des ressources documentaires, les collégiens participants, réunis sur une journée et accompagnés d'enseignants ainsi que de nombreux partenaires de l'action internationale et des spécialistes du jeu, ont relevé le défi qui leur était proposé : imaginer un jeu permettant de comprendre les inégalités à l'échelle du monde. Le jeu proposé par les lauréats a reçu le soutien de l'Atelier Canopé et du Conseil départemental de l'Essonne pour pouvoir être développé, édité et diffusé, les élèves devenant les ambassadeurs de leur jeu auprès des autres collèges du département.



Partenaires du projet

- Atelier Canopé de l'Essonne, parrainage par le Centre de recherche et d'information pour le développement
- Cités unies France
- Associations Starting-Block
- La Maison du Monde d'Évry
- CCFD-Terre Solidaire
- La Ligue des droits de l'homme-Fédération de l'Essonne
- Association Colombbus
- Entreprises Early Time, Didacto et Sopedi

AUTRES ODD CONCERNÉS

ODD 10 Inégalités réduites



Égalités entre les sexes

5.1

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.



Délégation de femmes maliennes
© Ville de Montreuil

Installation de la maison des femmes

MONTREUIL CERCLE DE YÉLIMANÉ (MALI)

PROGRAMME DE COOPÉRATION POUR LE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU CERCLE DE YÉLIMANÉ ET UN DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF ET DURABLE DES TERRITOIRES

L'un des axes de la coopération Montreuil-Yelimané, ancienne de 33 ans, contribue notamment à la promotion des droits et de l'autonomisation des femmes. C'est dans ce cadre qu'a été achevé, fin 2016, le projet de construction de la Maison des femmes de Yelimané. Une structure qui aujourd'hui constitue au-delà du lieu de rencontre pour les femmes de Yelimané, un lieu de formation (notamment sur des activités économiques), un lieu d'échanges de pratiques et de connaissances sur divers sujets tels que l'égalité entre les femmes et les hommes, la scolarisation et l'éducation des jeunes filles ou encore les violences envers les femmes.



Partenaires du projet

- Maison des femmes de Montreuil
- Association des femmes maliennes de Montreuil
- École d'architecture de Bamako

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 1 Pas de pauvreté
- ODD 3 Bonne santé et bien-être
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 8 Travail décent et croissance économique
- ODD 10 Inégalités réduites

5.3

MARIAGE FORCÉ ET MUTILATIONS

Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telle que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.



Utilisation des outils pédagogiques dans une réunion de sensibilisation des MGF avec AW KO Ségou

© Comité de jumelage Angoulême- villes étrangères

Mise en place de campagnes sur les risques liés aux mutilations génitales féminines

ANGOULÊME SÉGOU (MALI)

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ANGOULÊME-SÉGOU 2016-2018

La coopération entre Angoulême et Ségou au Mali met en place des campagnes sur les risques liés aux mutilations génitales féminines (MGF).

Un comité de pilotage, rassemblant les différents acteurs du projet, se réunit régulièrement. Des formations sont mises en place à destination des professionnelles de santé et dans les relais communautaires à l'aide d'outils pédagogiques élaborés en amont. Des actions de sensibilisation de la population sont également mises en œuvre, via les radios locales ou encore des réunions de quartiers. Enfin, l'impact de ces formations et actions de sensibilisation est évalué avec la mise en place d'indicateurs (dans les livres d'accouchement par exemple). Le but est de parvenir à une prise de conscience collective des effets néfastes des MGF et donc une diminution de ces dernières.



Partenaires du projet

- Comité de jumelage Angoulême ASPros (Soyaux)
- Association Excision, parlons-en
- Comité de jumelage Ségou
- Hôpital Nianankoro Fomba
- Association AW KO Ségou

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 3** Bonne santé et bien-être
- ODD 10** Inégalités réduites



Eau propre et assainissement

6.1 ACCÈS À L'EAU POTABLE

D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.



Réhabilitation d'un forage à Parakou
© Ville d'Orléans

Renforcement des capacités de la mairie partenaire en matière d'entretien des points d'eau

RILLIEUX-LA-PAPE NATITINGOU (BÉNIN)

APPUI AU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

La coopération a permis de réaliser dix forages à pompes à motricité humaine inscrits dans la programmation communale eau de Natitingou. En amont, une intermédiation sociale a été mise en place. Les populations ont été informées sur le mode de gestion retenu et le rôle de chaque acteur. Les usagers, ont également dû préciser leurs demandes afin de déterminer l'usage du point d'eau et les actions possibles. En ce sens, les populations participent à la gestion du point d'eau et à sa qualité, notamment via des formations à l'hygiène. Des habitants sont désignés délégués et sont chargés de gérer les points d'eau, ils bénéficient d'une formation pour mener à bien cette tâche. Les habitants sont également informés sur les méthodes de calcul du prix de l'eau. Une liste d'artisans réparateurs soumise à un agrément est déterminée par la commune, qui contractualise avec eux pour l'entretien préventif des pompes, la maintenance et le suivi. Les partenaires de la coopération accompagne la mairie de Natitingou dans via des formations afin de renforcer ses capacités en matière d'entretien des points d'eau et de la gestion durable de la qualité de la ressource eau.



Partenaires du projet

- Agence Rhône Méditerranée Corse
- ONG SNA de Natitingou
- Antenne de Lyon de PS-Eau

EN SAVOIR PLUS

www.rillieuxlapape.fr/cooperation-decentralisee/benin-407.html

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 3** Bonne santé et bien-être
- ODD 12** Consommation et production responsables

6.3

QUALITÉ DE L'EAU

D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.



Réhabilitation d'un forage à Parakou

© Ville d'Orléans

Application de la norme ISO 24 510 aux réseaux d'eau et d'assainissement

ORLÉANS

PARAKOU (BÉNIN)

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ORLÉANS/PARAKOU 2016-2018

La Mairie de Parakou a établi la liste des actions prioritaires à mener pour l'application de ces normes, après la réalisation d'un diagnostic de territoire dans les domaines de l'accès à l'eau et à l'assainissement avec l'ensemble des acteurs locaux. Dans le cadre de leur convention de partenariat 2016-2018, les mairies ont souhaité réaliser les actions prioritaires de la norme ISO 24 510 dont la liste a été établie par Parakou après un diagnostic territorial. Ainsi, en matière d'accès aux services publics de l'eau, 9 forages à pompe manuelle (FPM) ont été réalisés, 60 FPM en panne et/ou abandonnés ont été réhabilités et accompagnés de la mise en place de formations pour les artisans réparateurs, les agents de Parakou et les délégataires de quartiers et de la constitution d'un stock de pièces de rechange, des blocs de latrines ont été reconstruits.

En matière de fourniture de service, la coopération a appuyé l'organisation de la filière de vente d'eau informelle des Pure Water en répertoriant les promoteurs de vente d'eau informelle, en les formant sur l'hygiène de l'eau et en réglementant le secteur par arrêté municipal. De même, le partenariat a oeuvré à l'amélioration de la connaissance des usagers sur les procédures et les délais de branchements et de réalisation des points d'eau. Cet accomplissement a été réalisé grâce à la formation des élus locaux sur la réglementation en matière d'eau et d'assainissement. Enfin, en ce qui concerne la protection de l'environnement, des actions d'éducation à l'environnement visent à sensibiliser les populations aux enjeux de la préservation de la ressource en eau.



Partenaires du projet

- Association PS-Eau
- Agence de l'eau Loire- Bretagne
- Conseil régional du Centre Val de Loire
- Services de l'État du Bénin (Direction départementale de l'eau du Borgou et de l'Alibori de l'État et Service déconcentré composante hygiène et assainissement de base)
- ONG DCAM Bethesda
- Associations des consommateurs d'eau potable
- Association des promoteurs de Pures Water ou de l'eau conditionnée en sachets

AUTRES ODD CONCERNÉS

- **ODD 3** Bonne santé et bien-être
- **ODD 10** Inégalités réduites
- **ODD 12** Consommation et production responsables



Eau propre et assainissement

6.4

GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.



Assemblée délibérante du comité de l'eau à Pel Maoudé

© Yvette De Peyer

Mise en place d'un comité communal de l'eau et de l'assainissement afin d'éviter les conflits

LE VIGAN PEL MAOUDÉ (MALI)

PROGRAMME GLOBAL D'AMÉLIORATION DURABLE DE L'ACCÈS À L'EAU, À L'ASSAINISSEMENT ET À L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE PEL MAOUDÉ AU MALI



La coopération, initiée en 2014, est axée sur l'amélioration durable de la gestion de l'eau et de l'assainissement à Pel Maoudé. La réalisation d'un diagnostic de terrain a permis aux responsables de Pel Maoudé de dégager quatre priorités : former les élus et les usagers pour une meilleure gestion de la ressource, renforcer les infrastructures hydrauliques, développer les infrastructures d'assainissement et les pratiques d'hygiène et améliorer les pratiques agricoles des périmètres maraichers afin d'économiser l'eau d'irrigation et limiter les conflits d'usages. Un comité communal eau, hygiène assainissement a été mis en place en novembre 2017. Il est composé de 9 femmes et 5 hommes représentant un des villages de la commune et ayant reçu une formation. Ce comité, à réunions mensuelles, rend compte au conseil communal des problèmes rencontrés dans les différents villages, autour des divers points d'eau, avec les comités d'usagers de l'eau et les fontainiers, mais aussi avec les comités des journées de salubrités et ceux responsables de la gestion des latrines publiques. Le comité est d'une importance stratégique et opérationnelle pour la pérennisation des acquis en matière de gouvernance des ressources en eau et de la consolidation des bonnes pratiques de l'hygiène et de l'assainissement. Il favorise l'analyse et permet d'orienter le conseil communal pour la prise de décisions et le suivi de toutes les questions sur ce sujet. Il permet une répartition équitable de la ressource et vise à apaiser les potentiels conflits. Progressivement, ce comité renforce la maîtrise d'ouvrage communale sans se substituer à elle.



Partenaires du projet

• Agence de l'eau Rhône Méditerranée

EN SAVOIR PLUS

www.oc-cooperation.org/actualite-acteur/projet-djenguena-du-vigan-a-pel-maoude-deux-communes-unies-pour-grandir-ensemble
www.levigan.fr/connaitre-ma-mairie/le-projet/

AUTRES ODD CONCERNÉS

ODD 3 Bonne santé et bien-être

ODD 12 Consommation et production responsables

ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces

6.5

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES

D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.



Exemple de perturbations observées: dépôt de déchets dans les cours d'eau
© SICALA

Programme de soutien à la gestion intégrée des rivières au Kosovo (porté par le SICALA de Haute-Loire)

PAYS VICHY D'AUVERGNE,
SICALA HAUTE-LOIRE

MIRDITA, BERAT (ALBANIE), GAL
NAPOCA-POLISSUM (ROUMANIE),
KOSOVO

ACTIONS DE LA PLATEFORME DE COOPÉRATION FRANCE BALKANS/ EUROPE DU SUD EST

La pollution et la dégradation importantes de la rivière Sitnica ont d'ores et déjà affecté les usages des populations habitant ses rives : raréfaction des poissons, eau impropre pour la consommation ou l'irrigation, etc. La coopération entre le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents (SICALA) et les municipalités Kosovares du bassin de la rivière Sitnica a pour objectif d'initier une démarche de gestion concertée des cours d'eau de ce territoire. Définir les recommandations d'actions et mettre en place des mesures de protection de l'eau et de restauration des rivières permettra une meilleure résilience de ces milieux et de la faune aquatiques face aux changements climatiques.



Partenaires du projet

- Chef de file du projet : SICALA de Haute-Loire
- Municipalités du bassin versant de la rivière Sitnica (Drenas, Ferizaj, Fushë-Kosova, Graçanica, Lipjan, Mitrovica, Obiliq, Podujevo, Pristina, Shtime, Vushtrri)
- Agence de la démocratie locale au Kosovo
- Association des municipalités du Kosovo
- Ministère de l'environnement et de la planification spatiale au Kosovo
- Conseil interministériel de l'eau

AUTRES ODD CONCERNÉS
ODD 3 Bonne santé et bien-être



Eau propre et assainissement

6.a COOPÉRATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, la désalinisation, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation.



Système d'assainissement

© Sandrine Benezet

Appui à l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement à Yen Bai

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE PROVINCE DE YEN BAÏ (VIETNAM)

SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE YEN BAÏ

Les partenaires du projet appuient le Comité populaire de la province de Yen Bai pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement de la ville de Yen Bai afin que la province dispose d'un état des lieux des systèmes existants et d'un plan d'action pour réaliser la collecte et le traitement des eaux usées à l'horizon 2030 prenant en compte les enjeux environnementaux. Les actions seront triées par ordre de priorité et budgétées. Grâce à ce document, le Comité populaire pourra solliciter des bailleurs pour financer les actions. L'accompagnement est réalisé sur toutes les étapes clés du projet (assistance à maîtrise d'ouvrage, rédaction du cahier des charges, suivi du bureau d'études, validation des phases, etc.) et complété par des temps d'échanges sur des thèmes spécifiques afin de permettre aux services du comité populaire de s'approprier la méthodologie des schémas directeurs d'assainissement et de pouvoir l'utiliser sur d'autres zones de la province.



Partenaires du projet

- Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne
- Agence de l'eau Seine-Normandie
- Groupement BERIM/Greenso/YCIC et AMO
- Centre d'architecture et de planification de Yen Bai

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 3** Bonne santé et bien-être
- ODD 11** Villes et communautés durables
- ODD 16** Paix, justice et institutions efficaces

6.b GESTION COLLECTIVE DE L'EAU

Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.



Assemblée générale pour l'ATPC, explication des outils dans le village de Kochin Dawa

© Eau Vive Niger

Mise en place d'associations d'usagers du service public de l'eau et de l'approche « Assainissement total piloté »

📍 COLOMBELLES 📍 KORNAKA (NIGER)

PROGRAMME CONCERTÉ DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE SIX COMMUNES NORMANDES (CASTILLON-EN-AUGE, COLOMBELLES, IFS, LOUVIGNY, MÉZIDON-CANON ET MONDEVILLE) ET LES CINQ COMMUNES DU CANTON DE KORNAKA AU NIGER (PCKBN)

Le volet eau est un axe fort de la coopération entre les communes normandes et nigériennes (canton de Kornaka). À ce jour ce sont 10 associations d'usagers du service public de l'eau – structures de contrôle de la délivrance du service et de défense des intérêts des usagers, qui ont été formées et outillées. Dans le but de favoriser une prise de conscience générale en matière d'hygiène et d'assainissement, des actions de sensibilisation ont également été réalisées à travers une approche novatrice appelée l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC), cette approche vise principalement à susciter un changement dans le comportement sanitaire plutôt qu'à construire des toilettes. Cela passe par un processus de sensibilisation sociale stimulé par des facilitateurs à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté. Elle est communautaire plutôt qu'individuelle. L'ATPC a ciblé 10 villages de la commune d'Adjekoria. À termes, ces villages seront certifiés « Fin de la défécation à l'air libre ».



Partenaires du projet

- Six communes normandes (Castillon-en-Auge, Colombelles, IFS, Louvigny, Mézidon-Vallée-d'Auge, Mondeville)
- Cinq communes du Canton de Kornaka (région de Maradi, Niger)
- Eau Vive Normandie
- Eau Vive Niger
- Agence de l'eau Seine-Normandie
- Le Syndicat Réseau
- Lisieux
- Caen-la-Mer
- Association étudiante Kascad

EN SAVOIR PLUS

www.cooperationnormandiekornaka.fr/

AUTRES ODD CONCERNÉS

ODD 3 Bonne santé et bien-être



Énergie propre et d'un coût abordable

7.b

APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE

D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent.



Formation dans le secteur des énergies renouvelables

© Conseil régional Grand Est-Gescod

Amélioration des services publics ruraux par le développement des énergies renouvelables

CONSEIL RÉGIONAL
DE GRAND EST

DÉPARTEMENTS DE BORGOU
ET DE L'ALIBORI (BÉNIN),
RÉGION CENTRALE (TOGO)

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
AU SERVICE DES TIC DANS LES LYCÉES
EN MILIEU RURAL DES DÉPARTEMENTS
DU BORGOU ET DE L'ALIBORI AU BÉNIN
ET DE LA RÉGION CENTRALE AU TOGO



L'accès à l'énergie reste un problème pour les établissements scolaires ruraux, malgré un ensoleillement important, avec des répercussions socio-économiques (corvées, exode rurale, etc.) et environnementales (éclairages polluants). Dans 12 lycées, les élèves sont formés par un technicien à la construction d'un kiosque de recharge alimenté par panneaux photovoltaïques et de lampes solaires portables, leur permettant de faire leurs devoirs à la maison dans de meilleures conditions. L'installation permet également l'éclairage des établissements et l'alimentation d'équipements informatiques pour l'accès à la connaissance.



Partenaires du projet

- Directions départementales de l'enseignement secondaire, de la formation technique et professionnelle, de la reconversion et de l'insertion des jeunes (Bénin)
- Direction régionale de l'enseignement primaire et secondaire et de l'alphabétisation (Togo)

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 4** Éducation de qualité
- ODD 8** Travail décent et croissance économique
- ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Travail décent et croissance économique

8.3

DÉVELOPPEMENT DES TPE ET PME

Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.



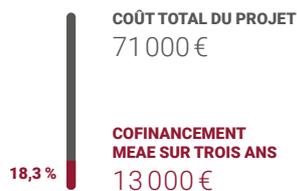
Rencontre avec Normandie
Welcome, réseau
d'entreprises normandes
© Hérouville-Saint-Clair

Mise en place de pépinières d'entreprises pour développer des opportunités d'emploi

📍 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR 📍 TIKHVINE (RUSSIE)

ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE DU DISTRICT DE TIKHVINE

Dans le cadre du programme triennal entre Hérouville Saint-Clair et Tikhvine, les deux villes travaillent sur l'attractivité du territoire. La ville de Tikhvine doit développer son image vis-à-vis de la ville très active de Saint-Petersbourg, afin de donner envie à des jeunes de s'y installer. Il est notamment prévu de dynamiser le tissu industriel par l'aide à la création de start-up et de PME. La ville d'Hérouville Saint-Clair, forte de son expérience dans l'accompagnement d'entreprises émergentes et la gestion de ses cinq pépinières d'entreprises, accompagne le service de développement économique de la ville de Tikhvine dans cette démarche. Des visites, missions, formations et échanges entre entreprises ont été organisés pendant trois ans. Dans ce cadre, le service relations internationales de la collectivité française travaille en étroite collaboration avec la Direction du développement territorial de la ville et tous ses partenaires : les acteurs des différentes pépinières d'entreprise de la ville, les entreprises hébergées, la communauté urbaine de Caen-la-Mer, les différents dispositifs d'accompagnement aux entreprises émergentes de la région, les associations qui travaillent dans ce domaine, telle que Normandie Welcome.



- Pépinières d'entreprises d'Hérouville-Saint-Clair

AUTRES ODD CONCERNÉS
ODD 1 Pas de pauvreté
ODD 9 Industrie, innovation et infrastructure



Travail décent et croissance économique

8.3

DÉVELOPPEMENT DES TPE ET PME

Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.



Pépinière d'entreprises
de Tamatave
Libre de droit

Accompagner la création d'entreprises et favoriser leur internationalisation

SAINT-ETIENNE COMMUNAUTÉ URBAINE
DE TAMATAVE (MADAGASCAR)

ENTREPRENDRE ET TRANSFORMER LES NUISANCES EN RESSOURCES

Saint-Étienne a initié depuis plusieurs années deux programmes de coopération décentralisée avec les villes de Monastir en Tunisie et Tamatave à Madagascar, pour accompagner et développer l'entrepreneuriat. Un projet d'accompagnement à la structuration de pépinières d'entreprises créatives a également été initié en 2017 avec la ville de Katowice en Pologne. Ces programmes bilatéraux ont permis de créer une pépinière d'entreprises à Tamatave et de dynamiser les pépinières de Monastir, Katowice et Saint-Étienne grâce aux échanges de pratiques entre professionnels de l'accompagnement. Du côté des entrepreneurs, les huit entreprises hébergées à la Pépinière de Tamatave depuis 2017 sont entrées dans le secteur formel et ont créé 19 emplois. En 2018, ces programmes sont mis en synergie et donnent naissance à la Pépinière internationale d'entreprises, réseau rejoint par la ville de Sierre (Suisse) et ouvert à tout entrepreneur souhaitant explorer d'autres marchés, leur assurant ainsi un environnement sécurisé, favorable à l'internationalisation de leur activité.



Partenaires du projet

- Saint-Étienne Métropole
- Confédération des petites et moyennes entreprises de la Loire
- Fiv.Mpa.Ma (Groupement du patronat malgache)
- UTICA (Groupement du patronat tunisien)
- CCI et Université de Katowice
- Technopôle de Sierre

EN SAVOIR PLUS

www.saint-etienne.fr/projets/rerelations-internationales/international-conomie/international-conomie
www.facebook.com/pepiniere-entreprises.tamatave/

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 1 Pas de pauvreté
- ODD 9 Industrie, innovation et infrastructure

8.6 ACCÈS DES JEUNES À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



Remise des diplômes des jeunes formés par les MFR

© Conseil régional de Normandie

Appui à la structuration de maisons familiales rurales

CONSEIL RÉGIONAL
DE NORMANDIE

ATSINANANA
(MADAGASCAR)

PROGRAMME TRIENNAL DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE LA RÉGION MALGACHE D'ATSINANANA ET LA RÉGION FRANÇAISE NORMANDIE

La coopération entre les régions Normandie et Atsinanana à Madagascar contribue à la structuration des maisons familiales rurales (MFR) en région Atsinanana. Les MFR accueillent des jeunes déscolarisés de 15 à 18 ans et leur proposent une formation en alternance basée sur les spécificités régionales en matière d'agriculture et d'élevage, tout en les encourageant à développer leur propre activité économique. Ces structures sont portées par les acteurs locaux, notamment des associations de parents d'élèves et des équipes techniques permanentes assurant la formation des élèves. Elles mobilisent des ressources propres (cotisations annuelles et manifestations diverses) pour acquérir de nouveaux terrains, construire ou réhabiliter des bâtiments. Elles collaborent aussi avec les autorités (communes, circonscriptions régionales du ministère de l'agriculture) et entreprises locales, parties prenantes du projet. En Atsinanana, il y a aujourd'hui cinq MFR en activités et l'ouverture de trois nouvelles structures est en réflexion. Depuis 2016, près de 200 jeunes ont été formés ou sont en cours de formation.



Partenaires
du projet

- Fédération régionale des MFR de Normandie
- Union nationale des MFR de Madagascar

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 1 Pas de pauvreté
- ODD 2 Faim « zéro »
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 10 Inégalités réduites



Industrie, innovation et infrastructure

9.c **ACCÈS AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020.



Cours d'informatique pour les élèves du secondaire

© Comité de coopération Castres-Huye

Accès à des ordinateurs reliés à Internet au sein de la médiathèque municipale



DÉVELOPPEMENT RURAL DE HUYE

Le partenariat a contribué à la création d'une médiathèque dans le Secteur Huye (Rwanda). Cette médiathèque a été équipée en ordinateurs et modem à partir de 2012.

Ces ordinateurs sont mis librement à la disposition des habitants du secteur sous le contrôle du bibliothécaire financé par le projet.

À partir de l'année scolaire 2015-2016, le projet a financé des cours d'initiation à l'informatique pour les élèves du secondaire du groupe scolaire de Rukira, voisin de la médiathèque, puis en 2017 et 2018 pour les enseignants et les élèves d'autres écoles primaires du secteur : Nyanza et Runga, afin de développer l'accès à Internet et à l'informatique sur ces territoires et de développer les compétences et les résultats scolaires des jeunes bénéficiaires de la médiathèque.

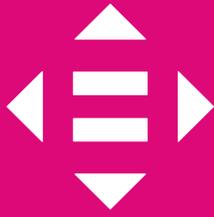


*Partenaires
du projet*

- Comité de coopération Castres-Huye
- Ministère de la Culture du Rwanda

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 4** Éducation de qualité
- ODD 10** Inégalités réduites



Inégalités réduites

10.2

AUTONOMISATION ET INTÉGRATION

D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.



Forum des jeunes à Comé (27 mai 2017)
© Guyancourt

Appui à la structuration d'un service affaires sociales et de la jeunesse à la mairie de Comé

GUYANCOURT COMÉ (BÉNIN)

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ET À UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE DANS LE DOMAINE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL PAR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET FINANCIÈRES DE LA COMMUNE DE COMÉ



Partenaires du projet

- Ambassade de France au Bénin
- France Volontaires
- GIZ, agence de coopération allemande
- Carrefour Jeunesse Bénin
- Jeune Chambre internationale Comé-Excellence
- Association des artistes et Musiciens du Mono
- Éducation développement et culture Bénin
- Korridos Production
- Club des amis du savoir
- JC-PROMO
- Éducation pour un développement international
- Agissons pour sauver
- Mouvement rural de jeunesse chrétienne
- Programme de gestion des initiatives pour le développement communautaire
- Centre d'études et de recherche-action pour un développement intégré durable

AUTRES ODD CONCERNÉS
ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces

La coopération Guyancourt-Comé travaille sur l'accompagnement de la ville de Comé dans le développement d'une politique publique en faveur de la jeunesse. L'une des premières actions a été la structuration d'un service affaires sociales et Jeunesse au sein de la mairie de Comé. L'objectif du service est double, d'une part, coordonner les actions en faveur de la jeunesse sur le territoire et ainsi favoriser leur intégration sociale et préparer leur intégration économique à travers des activités éducatives et de loisirs, ainsi qu'à travers des rencontres et consultations, et d'autre part, faciliter l'intégration citoyenne des jeunes en faisant figure d'interlocuteur institutionnel direct pour les jeunes quelles que soient leurs conditions, à travers des rencontres, débats, et consultations notamment. Depuis la mise en place du service en 2016, une dizaine d'associations locales sont partenaires du service et permettent le développement d'activités éducatives et ludiques multiples pour les jeunes, notamment l'ONG Carrefour Jeunesse. La GIZ, l'agence allemande de coopération internationale, a accompagné la Commune pour établir un dialogue entre jeunes et élus ce qui participe à leur intégration sociale et citoyenne.



Inégalités réduites

10.4

POLITIQUES PUBLIQUES CIBLÉES AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ

Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.



Table sectorielle sur la protection de l'enfance

© Sébastien Bureau

Diagnostic croisé des mesures mises en place par les collectivités territoriales en faveur de la protection de l'enfance

SURESNES

LE CAP HAÏTIEN (HAÏTI)

REGARD CROISÉ ENTRE SURESNES ET CAP HAÏTIEN POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES POLITIQUES JEUNESSE AU SERVICE DU PROJET SOCIAL DU TERRITOIRE

Le projet Regard croisé des politiques jeunesse à Suresnes et au Cap-Haïtien vise à ré-interroger les politiques publiques et les pratiques des acteurs au service du territoire pour une meilleure prise en charge de la jeunesse.

À la mairie du Cap-Haïtien, cela se traduit par l'identification des acteurs travaillant sur ce public spécifique, pour une meilleure connaissance du maillage territorial, l'animation de ce réseau d'acteurs par le biais de réunions de concertations et par l'organisation d'un événement socio-culturel annuel au cours duquel les acteurs jeunesse du territoire proposent des activités éducatives, culturelles et sportives pour les jeunes capois. L'objectif est de créer une véritable dynamique partenariale. Les acteurs jeunesse de Suresnes et l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) les accompagnent dans cette démarche d'évolution.



Partenaires du projet

- INSHEA
- Suresnes Animation
- Suresnes Information Jeunesse
- UNPCH (Université publique du Nord au Cap-Haïtien)

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 5 Égalité entre les sexes
- ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces



Villes et communautés durables

11.2

TRANSPORTS SÛRS, ACCESSIBLES ET VIABLES

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.



Gare routière de Maevatanana
© Gescod

Appui à la gestion d'une gare routière

MULHOUSE COMMUNE URBAINE DE MAHAJANGA (MADAGASCAR)

PROJET MULTI-SECTORIEL DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LES RÉGIONS BOENY ET BETSIBOKA À MADAGASCAR

Huitième gare routière construite sur le territoire malgache, celle de Maevatanana (ville carrefour pour les voyageurs et le transit de marchandises) a été achevée en septembre 2015 grâce à un financement de l'Union européenne. Projet intercommunal porté par l'Organisme public de coopération intercommunale, avec l'appui de Gescod dans le cadre de la coopération avec le département du Bas-Rhin, il s'inscrit dans le travail d'appui à la gouvernance locale soutenu par la DAECT. L'implantation de cette infrastructure a permis de désengorger, sécuriser et assainir le centre-ville, où les embarquements et débarquements de passagers se faisaient sans encadrement, encombraient les rues et où l'absence d'infrastructure sanitaire poussaient les passagers à effectuer leurs besoins sur le terrain du bureau de poste. La gare routière a également permis de créer 17 emplois directs (fonctionnement du bloc sanitaire, favorisant par ailleurs l'intégration de trois femmes en situation de vulnérabilité, et délégation de service public pour la gestion de la gare routière) et de faciliter le développement de près de 20 nouveaux commerces in situ pour le développement d'activités génératrices de revenus. Enfin, le projet a également pour but de mettre en place une gouvernance du transport routier et faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.



Partenaires du projet

- Union européenne
- Gescod
- Conseil départemental du Bas-Rhin

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 8** Travail décent et croissance économique
- ODD 9** Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 10** Inégalités réduites



Villes et communautés durables

11.3 URBANISATION DURABLE

D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.



Vue de Phnom Penh
© Ville de Paris

Renforcement des capacités en matière d'urbanisation durable

PARIS PHNOM-PENH (CAMBODGE)

APPUI INSTITUTIONNEL ET ACCOMPAGNEMENT À UN DÉVELOPPEMENT URBAIN MAÎTRISÉ

Paris accompagne la municipalité de Phnom Penh dans l'organisation et la gestion de son développement urbain, aujourd'hui en pleine explosion. La coopération vise à renforcer les compétences des équipes municipales et à structurer la maîtrise d'ouvrage locale autour de deux axes : planification urbaine avec l'élaboration du plan de développement du sud de la ville et mobilité pour poursuivre la reconquête des espaces publics situés le long des berges du Tonlé sap.

Il s'agit d'élaborer des outils adaptés aux spécificités locales et de promouvoir une approche transversale et multidisciplinaire qui mobilise l'ensemble des services techniques concernés : planification, aménagement urbain, travaux publics, drainage, transport, santé ou encore éducation. Les équipes parisiennes forment leurs homologues au travail de terrain (collecte de données, relevés urbains, enquêtes, comptages de trafic, marche exploratoire) et à la contextualisation des projets.

La coopération accompagne également la municipalité dans son dialogue avec les promoteurs et investisseurs privés. Cette concertation est indispensable pour garantir un développement public et privé en cohérence et au bénéfice de tous.



Partenaires du projet
• Atelier parisien d'urbanisme

EN SAVOIR PLUS

www.paris.fr/actualites/paris-accompagne-la-reconquete-des-berges-de-phnom-penh-5338

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 12** Consommation et production responsables
- ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 16** Paix, justice et institutions efficaces

11.a DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.



Atelier d'urbanisme avec les citoyens de la région des Palmes

© Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Appui pour la rédaction d'un projet d'aménagement du territoire

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE CERGY-PONTOISE

COMMUNAUTÉ DES MUNICI-
PALITÉS DE LA RÉGION
DES PALMES (HAÏTI)

PROGRAMME D'APPUI À LA GOUVERNANCE INTERCOMMUNALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DES PALMES

Les élus des Palmes ont l'ambition de doter leur territoire d'un plan de développement et d'aménagement. Pour aider à construire une vision stratégique de développement pour le territoire, en concertation avec les acteurs locaux et nationaux, un atelier d'urbanisme organisé par les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise s'est tenu sur place en 2016 et ses travaux ont fait l'objet d'une communication en 2017 lors d'une grande réunion publique, accompagnée de la diffusion d'un document de synthèse, en français et en créole. Plusieurs pistes ont émergé : le renforcement du lien ville-campagne ; la protection des espaces agricoles restant en plaine ; un volet écotourisme de montagne au bénéfice des populations ; le développement des mornes dont le destin est lié aux villes situées sur les côtes ; la création de lieux de « rencontres » (sociale, économique, etc.) à des croisements... Ces idées trouvent progressivement des mises en œuvre en fonction des ressources obtenues et les citoyens sont associés aux projets d'aménagement de leur territoire.



*Partenaires
du projet*

• Association des Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise

EN SAVOIR PLUS

www.cergypontoise.fr/relations-internationales

AUTRES ODD CONCERNÉS

ODD 14 Vie aquatique

ODD 15 Vie terrestre

ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces



Villes et communautés durables

11.b

POLITIQUES INTÉGRÉES POUR DES TERRITOIRES RÉSILIENTS

D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.



Procédé d'extraction de l'or réduisant l'usage de l'eau

© Grand Reims

Appui à la stratégie de réduction des risques environnementaux et de santé publique liés à l'exploitation artisanale de l'or

📍 GRAND REIMS

📍 ZORGHO, BOUDRY ET MÉGUET (BURKINA FASO)

DÉVELOPPEMENT D'UNE RELATION DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ENTRE REIMS MÉTROPOLE ET SES COMMUNES, ET ZORGHO ET LES COMMUNES DU GANZOURGOU

Le Grand Reims appuie ses partenaires burkinabés, Zhorgo, Boudry et Méguet dans la mise en œuvre d'une recherche-action sur des techniques artisanales d'extraction de l'or moins dangereuses sur le plan environnemental et pour la santé des exploitants, en évitant l'utilisation de mercure et de cyanure. Le travail réalisé dans le cadre du projet a été priorisé par les élus des communes partenaires. Il a été mené en concertation avec les artisans orpailleurs, les autorités locales et nationales, dans le respect de la réglementation nationale. Deux procédés ont été testés, un procédé de centrifugation du minerai broyé réduisant au maximum l'usage de l'eau et permettant de séparer l'or du minerai inerte sans avoir à utiliser de mercure d'une part. Ce procédé en test depuis plusieurs mois est adopté par les artisans qui s'organisent pour importer les centrifugeuses pour leur propre compte, le prix de celles-ci (2 500 euros environ) étant abordables pour les artisans. D'autre part, un procédé chimique de séparation de l'or du minerai inerte a été testé mais n'a pas donné de bon résultat et a été abandonné. Une deuxième phase est en cours, à travers l'analyse de différents minerais et résidus de broyats de minerai, pour valider l'intérêt de remplacer les techniques de cyanuration artisanale par une unité de cyanuration semi-industrielle, moins polluante.



Partenaires du projet

- Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et évaluations
- Ambassade de France au Burkina Faso

EN SAVOIR PLUS

eau.grandreims.fr/cycle-de-leau.html

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 3** Bonne santé et bien-être
- ODD 6** Eau propre et assainissement
- ODD 8** Travail décent et croissance économique
- ODD 12** Consommation et production responsables



Consommation et production responsables

12.2 GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.



Groupement de producteurs d'huile de neem

© Conseil départemental des Hauts-de-Seine / Willy Labre

Appui à la mise en œuvre de politiques agro-écologiques

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE SIEM REAP (CAMBODGE)

AMÉLIORATION ET SÉCURISATION DES CONDITIONS DE VIE DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES DE LA PROVINCE DE SIEM REAP

La transition agro-écologique des agriculteurs appuyés par la coopération entre les Hauts-de-Seine et Siem Reap crée une demande importante en intrants de substitution, en particulier en bio-pesticides. L'huile de neem est un insecticide naturel vulgarisé dans le cadre du projet, mais à petite échelle et sous une forme qui ne peut pas être conservée longtemps. En 2017, l'équipe locale d'Agrisud, maître d'œuvre du projet, a réalisé une mission chez Bioprotect-B au Burkina Faso pour se former aux techniques les techniques de production, de conservation et de conditionnement des bio-pesticides, et particulièrement de l'huile de neem. À leur retour, ils ont lancé dans une commune du district du Bantey Srei, où 300 arbres de neem ont été recensés, le développement d'une filière de production de ce bio-pesticides capable de satisfaire les besoins locaux. Un groupement de producteurs de neem a également été créé en 2018 afin de mettre en place une unité de transformation des fruits de neem. Il s'est équipé d'une machine pour faire de la poudre de neem, qui sera emballée au kilo pour la vente. Les producteurs de Siem Reap pourront ainsi acheter ce bio-pesticide pour produire selon les principes de l'agro-écologie.



• Agrisud

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 2 Faim « zéro »
- ODD 8 Travail décent et croissance économique
- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 15 Vie terrestre



Consommation et production responsables

12.3

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.



Construction d'une porcherie à Kampti

© CARPF/Fosses

Appui à la construction d'infrastructures d'élevage modernes pour diminuer les pertes des cheptels

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ROISSY PAYS DE FRANCE

KAMPTI (BURKINA FASO)

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À KAMPTI

La coopération entre Roissy Pays de France et Kampti intervient dans plusieurs domaines dont l'agriculture, l'élevage et l'environnement. L'objectif est la promotion de la culture attelée et de la production maraichère dans laquelle une dimension environnementale est intégrée: techniques agricoles respectueuses de l'environnement (compostage afin de valoriser au mieux les déjections animales par exemple), soutien au développement des capacités productives (achats d'animaux, construction de bâtiments d'élevage, campagne de vaccination de la volaille), accompagnement des agriculteurs par des formations permettant le renforcement de leurs compétences dans le domaine de l'élevage. Ces actions ont pour but de réduire les pertes et de développer au mieux la dynamique économique du territoire. Pour faire face à ces problématiques environnementales, le programme a aussi accordé une attention particulière à l'appui à la construction des bâtiments semi-modernes d'élevage et à l'organisation de formations sur les bonnes pratiques d'élevage afin de diminuer le taux de mortalité des bêtes. Ainsi, de 2013 à 2017, 30 bâtiments d'élevage ont été construits: 18 poulaillers, 10 porcheries, 2 bergeries.



Partenaires du projet

- Commune de Kampti
- Ville de Fosses
- Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
- Comités de jumelage de Fosses et de Kampti

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 1** Pas de pauvreté
- ODD 2** Faim « zéro »
- ODD 9** Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

12.5 RÉDUCTION DES DÉCHETS

D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.



Ramassage des déchets dans le cadre du concours Kaytre Pa'M Pi Pwop

© Pays de Savoie solidaire

Sensibilisation et valorisation de la collecte des déchets au niveau des quartiers

Le concours « Kaytre Pa'M Pi Pwop » de Dessalines

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA SAVOIE

DESSALINES
(HAÏTI)

RELANCE DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE DESSALINES

À Dessalines, en Haïti, le fléau des déchets est pris à bras le corps par la commune et son partenaire de coopération, le département de la Savoie. Ainsi, le service municipal de voirie assure chaque matin la propreté du centre-ville grâce à une équipe de 10 balayeurs et 3 camions. Mais le projet requiert aussi la participation des habitants. La coopération Savoie-Dessalines a donc mis en place, depuis 2016, le concours « Kaytre Pa'M Pi Pwop » (quartiers propres). Chaque quartier a monté un comité de gestion de déchets puis défini une stratégie de pré-collecte avec le service voirie. Les ménages sont responsabilisés pour trier leurs ordures, les stocker dans une poubelle et venir la déverser jusqu'au camion de ramassage. Chaque année, l'effort citoyen des quartiers est récompensé lors d'une journée de remise des prix, ce qui permet de faire le point sur les améliorations encore possibles pour des rues toujours plus propres.



*Partenaires
du projet*

• Association Pays de Savoie solidaire

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 6** Eau propre et assainissement
- ODD 10** Inégalités réduites
- ODD 14** Vie aquatique
- ODD 15** Vie terrestre



Consommation et production responsables

12.b TOURISME DURABLE

Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.



Départ des pêcheurs le matin, sur la rive Sud du lac Sévan

© Plateforme IRAPA

Appui à la structuration d'un tourisme durable et à la labellisation des marques locales

VIENNE GORIS (ARMÉNIE)

PROGRAMME MUTUALISÉ D'APPUI
AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE
DES RÉGIONS DU GUÉGHARKUNIK
ET DU SYUNIK JUSQU'AU LORI (ARMÉNIE)
– PHASE 3

Composée par huit collectivités locales ayant un partenariat de coopération, la Plateforme IRAPA contribue depuis 2007 au développement du tourisme durable en Arménie. À travers la mise en place de formations destinées aux populations locales (formation à l'accueil chez l'habitant, formation à l'accueil touristique, etc.), l'échange de pratiques entre professionnels du tourisme français et arméniens, l'implication des jeunes à la promotion de la culture locale, la valorisation de produits locaux dans l'activité touristique, ou encore la production d'outils de promotion du tourisme durable avec l'appui de l'AFRAT (Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme), les huit collectivités franco-arméniennes œuvrent pour une gestion responsable des ressources touristiques et pour le développement économique de zones de coopération.



Partenaires
du projet

- Conseil départemental de l'Isère
- Préfecture du Guegharkunik
- AFRAT

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 1** Pas de pauvreté
- ODD 4** Éducation de qualité
- ODD 8** Travail décent et croissance économique
- ODD 10** Inégalités réduites
- ODD 11** Villes et communautés durables



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

13.1 RÉSILIENCE ET ADAPTATION

Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.



Formation pratique de producteurs du Plateau Central -ASK- par des professionnels et étudiants du lycée agricole des Vaseix (87)
© Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Approche intégrée de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques publiques régionales

CONSEIL RÉGIONAL
DE NOUVELLE-AQUITAINE

RÉGION DU PLATEAU CENTRAL
(BURKINA FASO)

« PROGRAMME TRIENNAL 2016-2018
ALPC/RPC* »

Le partenariat Nouvelle-Aquitaine-Plateau central vise à accompagner les acteurs locaux dans l'élaboration et la conduite de stratégies d'adaptation aux aléas climatiques. Cet axe de coopération est mis en œuvre « en cascade » puisque, dans un premier temps, ont été identifiés les grands enjeux climatiques et les principales mesures d'atténuation à travers un Plan régional climat énergie territorial du Plateau central. Par la suite, la coopération inter-régionale offre aux partenaires des deux territoires un cadre de dialogue, d'échange d'expertises et de formations en matière de pilotage local des mesures d'atténuations dans les domaines clés que sont la gestion durable des déchets ménagers, qui mobilise trois collectivités néo-aquitaines compétentes en matière de gestion des déchets; la gestion durable des espaces forestiers régionaux; le déploiement régional des énergies alternatives, mobilisant l'expertise d'une start-up néo-aquitaine autour des stratégies de production décentralisée d'énergies renouvelables; la gestion durable des ressources en eau, qui mobilise l'expertise technique de l'Office international de l'eau; et la reconquête de la qualité des sols par l'intermédiaire de l'utilisation des sous-produits de l'assainissement.

* ALPC : « Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes » devenu « Nouvelle-Aquitaine » RPC : « Région Plateau central »

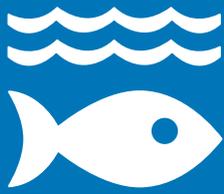


Partenaires
du projet

- Evolis 23
- Syded 87
- Communauté de communes du Pays loudunais
- Start-up ENF
- Office internationale de l'eau

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 6** Eau propre et assainissement
- ODD 7** Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 11** Villes et communautés durables
- ODD 15** Vie terrestre



Vie aquatique

14.1 POLLUTIONS MARINES

D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.



Recherche d'échantillons de mollusques bivalves dans la mangrove

©Thierry Guyot, LIENSs, La Rochelle Université.

Action de bio-surveillance de la baie de Kendari pour limiter la pollution

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE KENDARI (INDONÉSIE)

GESTION DE L'EAU, AMÉNAGEMENT DU LITTORAL ET ENVIRONNEMENT À KENDARI (INDONÉSIE)

La Rochelle et Kendari ont, par leur situation géographique similaire, des problématiques proches. L'une d'elles est la pollution marine, d'autant que Kendari doit son développement à l'exploitation du nickel qui présente un risque élevé pour la qualité de ses eaux littorales.

En parallèle de l'accompagnement technique sur le réseau d'eau, le cœur du programme de coopération, une collaboration entre les laboratoires des sciences marines de deux territoires, s'est donc développée. Les laboratoires obtiennent des résultats tangibles sur la bio-surveillance de la pollution de la baie de Kendari et sur les risques toxicologiques liés à la consommation de poissons par les populations locales. Ainsi, certaines espèces couramment consommées par la population locale montrent, selon les références de l'Organisation mondiale de la santé, des risques élevés pour la santé liés à la présence de mercure dans leur chair en forte concentration. Afin de sensibiliser les populations locales à la réduction de la pollution marine, les pêcheurs ont été formés à la gestion participative de la pêche et les collégiens à la protection de leur environnement et à la préservation des ressources, par les associations locales indonésiennes et françaises.



Partenaires du projet

- Laboratoire de recherche Littoral environnement et sociétés (LIENSs) de l'Université de La Rochelle
- Universitas Halu Oleo
- Association Les petits débrouillards
- Association FOCIL

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 3** Bonne santé et bien-être
- ODD 6** Eau propre et assainissement
- ODD 12** Consommation et production durables
- ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

14.b PRÉSERVATION DE LA PÊCHE ARTISANALE

Garantir aux petits
pêcheurs l'accès
aux ressources marines
et aux marchés.



Un enfant guinéen allongé
sur des filets de pêche au port
de Taboriah dans la commune
rurale de Koba dans la
Préfecture de Boffa

© Pierrot Men

EN SAVOIR PLUS

charentemaritimecooperation.org

Twitter :
[CMC_Guinee](#)

Appui au développement de la pêche artisanale

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE CHARENTE-MARITIME

PRÉFECTURE
DE BOFFA (GUINÉE)

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME-PRÉFECTURE DE BOFFA

Depuis 1992, l'association Charente-Maritime coopération met en œuvre un programme de coopération décentralisée entre le Conseil départemental de Charente-Maritime et les collectivités de la préfecture guinéenne de Boffa. Un des axes de la coopération vise à développer de nouvelles filières économiques. Le « Projet de développement durable de la pêche artisanale dans la zone de Boffa » (P2DPA), d'une durée de trois ans, débutera en 2019. Ce projet vise à promouvoir le développement économique local à travers la réhabilitation et la création d'infrastructures marchandes (débarcadère et marché moderne) et le renforcement des capacités des acteurs politiques et économiques locaux. Les nouveaux aménagements et les formations favoriseront la diffusion de techniques de pêche durables et l'augmentation d'activités génératrices de revenus. Enfin, Le projet participera à l'aboutissement de la procédure en cours pour la sortie de la Guinée de la liste noire européenne des pays en matière de pêche, grâce à la diminution de la déforestation (fours améliorés), des captures illégales et un meilleur contrôle des activités de pêche (formations).



Partenaires du projet

- Association Charente-Maritime coopération
- Commune urbaine de Boffa
- Agence française de développement
- Fond d'équipement des Nations unies

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 1** Pas de pauvreté
- ODD 2** Faim « zéro »
- ODD 5** Égalité entre les sexes
- ODD 8** Travail décent et croissance économique
- ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 15** Vie terrestre



Vie terrestre

15.2

GESTION DURABLE DES FORÊTS

D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.



Mobilisation des populations d'Atakpamé et de Cové pour le reboisement de leur commune

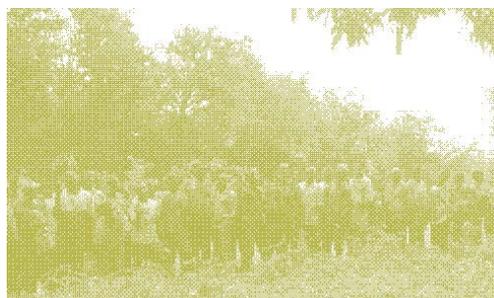
© Association ANJCA

Reboisement des communes



COOPÉRATION D'UN RÉSEAU DE TROIS VILLES NIORT, (FRANCE), ATAKPAMÉ (TOGO) ET COVÈ (BÉNIN)

La coopération a permis la mise en place de projets de développement durable comme le reboisement de la colline Sada à Atakpamé ou la création d'une coopérative de maraichage avec des jeunes de Cové. Le reboisement de la colline Sada s'est réalisé sur les années 2016 et 2017 avec mobilisation de 120 personnes autour de l'association ADJAN et du comité de quartier concerné. De nombreuses réunions de sensibilisation dans les quartiers ont eu lieu, le terrain a été préparé, des plants ont été achetés en lien avec le pépiniériste local et mis en terre. Des actions d'entretien et de surveillance de la forêt ont été mises en place. Toute cette colline, qui a souffert de la coupe du bois pour alimenter les fourneaux, est aujourd'hui reboisée, mais il faut continuer de l'entretenir.



Partenaires du projet

- Association Niortaise pour le Jumelage ou la Coopération avec Cové et Atakpamé (ANJCA)
- Association pour le Développement du Jumelage entre Atakpamé et Niort (Togo) (ADJAN)
- Association pour le Développement de la Coopération Décentralisé Cové, Atakpamé et Niort (Bénin) (ADCAN)

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 11** Villes et communautés durables
- ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

15.3 DÉGRADATIONS DES SOLS

D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols.



Cultures économes en intrants et fertilisants

© Conseil régional de Grand Est-Gescod

Restauration de la fertilité des sols

CONSEIL RÉGIONAL DE GRAND EST

DÉPARTEMENTS DE BORGOU ET DE L'ALIBORI (BÉNIN), RÉGION CENTRALE (TOGO)

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES AU PROFIT DES POPULATIONS RURALES DE LA RÉGION CENTRALE AU TOGO ET DES DÉPARTEMENTS DU BORGOU ET DE L'ALIBORI AU BÉNIN

La fertilité des sols de Borgou, d'Alibori et de la région centrale est durement affectée par les changements climatiques, mais aussi par certaines pratiques agricoles (monoculture, surexploitation, pesticides etc.), ce qui menace les conditions de vie des populations rurales, et notamment leur sécurité alimentaire. La coopération avec le Conseil régional de Grand Est permet d'accompagner le développement de cultures à la fois économes en intrants et fertilisantes (anacarde, mucuna, niébé, sésame, soja), et l'appui à une chaîne de production efficace pour ces marchés de niche, permettent ainsi de pérenniser l'équilibre et la diversité des écosystèmes tout en renforçant un entrepreneuriat agricole à la fois nourricier et générateur de revenus.

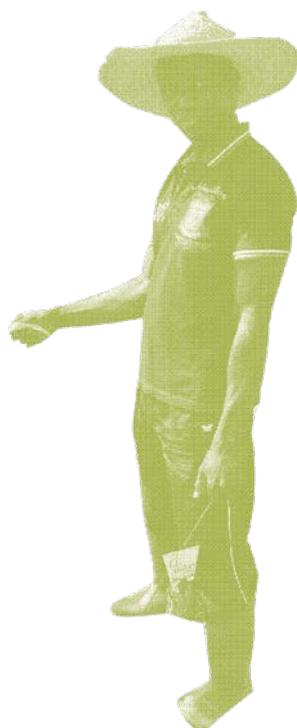


Partenaires du projet

- Direction régionale de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique villageoise (Togo)
- Centre d'action régional de développement rural du Borgou-Alibori (Bénin)
- Chambre interdépartementale d'agriculture du Borgou-Alibori (Bénin)
- Association champenoise de coopération inter-régionale (France)

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 2** Faim « zéro »
- ODD 8** Travail décent et croissance économique
- ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques





Vie terrestre

15.5 BIODIVERSITÉ ET ESPÈCES MENACÉES

Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.



Pesée des pépites sur un site d'orpaillage
© Patrick Teissère

Mise en place d'un observatoire de surveillance et de suivi des indicateurs liés aux risques d'exploitation aurifère pour protéger la biodiversité

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BAM (BURKINA FASO)

PROGRAMME DE COOPÉRATION SEINE-MARITIME/BAM : ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT, SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le département de la Seine-Maritime est engagé dans une relation de coopération avec la province du Bam depuis près de 40 ans. La mise en place d'un observatoire de surveillance et de suivi des indicateurs liés aux risques d'exploitation aurifère pour protéger la biodiversité est l'une des actions identifiées dans le cadre de cette coopération, couplée à une action de sensibilisation des populations. Cette action a été engagée en 2018, par la formation de trois troupes théâtrales, dont le rôle sera de sensibiliser les populations aux risques liés à l'usage de produits nocifs tels que le cyanure et le mercure dans le cadre des activités d'exploitation aurifère. Cette sensibilisation a pour but d'accélérer la prise de conscience de l'impact de ces pratiques sur le milieu naturel (pollution des sols, eaux) et sur l'être humain (développement de pathologies en lien avec ces usages). À terme, la création de l'observatoire permettra de fournir des données mesurables de ces impacts, et d'en décrire l'évolution. Ces données constitueront des éléments essentiels à la constitution d'un plaidoyer porté par les élus locaux sur les conséquences multiples de l'exploitation aurifère dans la Province du Bam (environnementales, sanitaires, sociales et économiques).



Partenaires du projet

- Services déconcentrés de l'État et notamment la Direction provinciale de l'environnement, le district sanitaire, la Direction provinciale de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 3 Bonne santé et bien-être
- ODD 6 Eau propre et assainissement
- ODD 11 Villes et communautés durables
- ODD 12 Consommation et production durables
- ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 14 Vie aquatique



Paix, justice et institutions efficaces

16.6 INSTITUTIONS EXEMPLAIRES

Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.



Visite d'étude dans l'Aude
(septembre 2018)
© Cités Unies Liban

Projet de renforcement des capacités des municipalités libanaises et de formation dans le domaine du développement local

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES YVELINES

COMITÉ DES MAIRES
DU LIBAN (LIBAN)

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES MUNICIPALITÉS LIBANAISES ET DE FORMATION DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le projet de renforcement des capacités des municipalités libanaises et de formation dans le domaine du développement local conduit par le Conseil départemental des Yvelines (2016-2018) a permis de favoriser l'émergence ou le renforcement d'un service municipal de développement local dans 17 collectivités libanaises, et a ainsi renforcé l'efficacité et la responsabilité de l'institution locale libanaise. Dans ce cadre, plus d'une vingtaine d'élus, agents de développement local et techniciens, ont suivi une formation complète de trois ans alliant modules de formation théoriques (sur l'institution municipale, la citoyenneté, la communication avec la société civile, la stratégie de développement local, le cycle de projet), ateliers techniques thématiques (patrimoine et tourisme, environnement et écocitoyenneté, réseautage avec des acteurs locaux), visites d'études au Liban ou en France et stages d'immersion d'agents dans les collectivités françaises partenaires.

Quinze collectivités locales libanaises sont actuellement en phase de mise en pratique de ces formations pour le montage, la mise en œuvre et le suivi de projets de développement local au sein de leur collectivité.



Partenaires du projet

- Conseil départemental de l'Aude
- Cités unies Liban/bureau technique des villes libanaises (BTVL)
- Centre national de la fonction publique territoriale

EN SAVOIR PLUS

contact@bt-villes.org

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 11** Villes et communautés durables
- ODD 12** Consommation et production durables
- ODD 13** Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



Paix, justice et institutions efficaces

16.9 ÉTAT CIVIL

D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.



Officiers d'état civil à Ouahigouya
© Gilles Garofolin

Renforcement des capacités de la mairie partenaire en matière d'état civil

CHAMBÉRY OUAHIGOUYA
(BURKINA FASO)

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA

La ville de Chambéry et la commune de Ouahigouya sont engagés dans un programme d'appui à la déconcentration des services de l'état civil central en milieu rural. Dans la perspective de développer l'offre de services de la municipalité au profit des citoyens, la commune de Ouahigouya a permis l'émergence et la formation des officiers d'état civil délégués, présents au sein de quatre centres secondaires d'état civil à Bogoya, Sissamba, Soumiaga et Youba. Ces centres secondaires permettent l'enregistrement des naissances et des décès et délivrent les actes afférents, ce qui évite aux citoyens de se rendre dans le centre-ville souvent éloigné pour cette démarche. Cette action accompagnée d'une sensibilisation des populations permet à la commune de constater un meilleur taux d'enregistrement des naissances dans les 37 villages de la commune. Ces services permettent ainsi de protéger les populations les plus faibles et sujettes aux discriminations, de pouvoir réaliser des statistiques, permettant à leur tour de produire les politiques éducatives, sociales et de santé pertinentes mais aussi d'anticiper les flux migratoires des zones rurales vers les zones urbaines et anticiper les besoins de base.



Partenaires du projet

- Conseil général de la Savoie
- Conseil régional Rhône-Alpes
- Comité de jumelage Lahnstein (Allemagne)
- Association de coopération pour le développement des initiatives locales (Burkina Faso)
- Association Chambéry Ouahigouya Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

EN SAVOIR PLUS

www.chambery-ouahigouya.com

Chaîne Youtube:
Chambéry ouahigouya : film sur la coopération entre la ville de Chambéry et la commune de Ouahigouya

AUTRES ODD CONCERNÉS

- ODD 3 Bonne santé et bien-être
- ODD 4 Éducation de qualité
- ODD 10 Inégalités réduites



Partenariats pour la réalisation des objectifs

17.9

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

17.16

PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.

Chiffres généraux coopération décentralisée

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, CHIFFRES GÉNÉRAUX

17.9

L'action extérieure des collectivités territoriales associe des collectivités françaises et étrangères pour mener des projets de coopération dans les domaines de la culture, du climat, du développement urbain et rural durable, de l'éducation, de la jeunesse, du développement économique, etc. Quand l'action extérieure est contractualisée par convention entre autorités locales partenaires, il s'agit de coopération décentralisée.

L'Atlas français de la coopération décentralisée dénombre en 2019 10 700 partenariats impliquant 4 700 collectivités territoriales françaises.

17.16

Parmi leurs projets, les collectivités territoriales conduisent des projets de développement ou mènent des politiques de soutien à la gouvernance locale. Leur expertise dans la gestion des politiques publiques est reconnue et ainsi sollicitée.

Elles ont également un rôle d'ensemblier des acteurs locaux de leur territoire qu'elles peuvent mobiliser dans la réalisation des projets de coopération décentralisée.

Les collectivités territoriales françaises mobilisent par ailleurs des ressources financières. En 2017, le montant total de l'aide publique au développement déclarée par les collectivités territoriales françaises s'élevait à 100,6 millions d'euros.

AUTRES ODD CONCERNÉS
ODD 1 à ODD 17



Partenariats pour la réalisation des objectifs

17.17 **PARTENARIATS** **MULTI-ACTEURS**

Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

AUTRES ODD CONCERNÉS
ODD 1 à ODD 17

Chiffres généraux Triennal 2016-2018

RÔLE DU MEAE (DAECT) VIS-À-VIS DU FINANCEMENT DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Au sein du MEAE, la DAECT soutient les collectivités et leurs partenaires dans leurs actions. Elle propose notamment des financements à travers ses appels à projets dont les thématiques et les aires géographiques permettent de couvrir un vaste champ d'acteurs et de partenariats :

- 65 projets acceptés au cours de l'appel à projet triennal 2016-2018 ;
- Un montant total de budget s'élevant à 34 657 480 d'euros avec un co-financement de la DAECT à hauteur de 7 millions d'euros soit un important effet de levier de 5 ;
- 26 pays concernés pour l'ensemble des projets de coopération de l'appel à projets.

Le MEAE, en sa qualité de co-financeur, agit comme un véritable catalyseur de la coopération décentralisée en rapprochant les différents types d'acteurs (État, collectivité, organisations de la société civile, organisations internationales, etc.) ainsi que les différents niveaux d'action (local, national, européen, multilatéral). Pour la réalisation de ses objectifs, la coopération décentralisée encourage les mutualisations de ressources par les collectivités territoriales françaises dans le portage et le montage des projets (si plusieurs collectivités françaises s'associent pour un projet avec un pays partenaire, elles peuvent bénéficier d'un co-financement plus élevé). La mise en place de partenariats pluri-acteurs est une garantie supplémentaire de la pérennité et viabilité des projets, grâce à la mutualisation de l'expertise et des moyens, en liaison avec des organismes multilatéraux.

L'appel à projets triennal 2016-2018 a permis de financer nombre de projets multi-acteurs, mais aussi multisectoriels comme c'est le cas du projet entre la ville de Mulhouse et la commune urbaine de Mahajanga (Madagascar).

En 2018, le nombre de collectivités du Grand Est impliquées auprès du réseau régional multi-acteurs Gescod à Madagascar a augmenté : au conseil régional et aux villes de Mulhouse, Hochfelden et Saint-Louis, se sont ajoutés la commune de Marckolsheim et quatre syndicats de gestion de l'eau et de l'assainissement – deux en Grand Est et deux franciliens. Ces collectivités et plusieurs partenaires techniques sont engagés dans les régions Boeny et Betsiboka auprès des communes urbaines de Mahajanga et Ambato-Boeny, de la Commune rurale d'Ambesisika et de l'Organisme public de coopération intercommunale (OPCI) Volamena de Maevatanana.

Cette coopération multisectorielle et pluri-acteurs entend promouvoir une mise en commun des ressources malgaches et alsaciennes concernées et une conduite concertée des actions pour la réalisation d'avancées dans les domaines de la gestion urbaine et municipale, de l'eau et de l'assainissement (liquide et solide), de la lecture publique ou encore de la sécurité civile.

Le projet a aussi reçu le soutien de l'Union européenne dès 2013 dans le volet assainissement et pour la construction d'une gare routière intercommunale. Les projets ont débuté fin 2016, en complémentarité avec les financements du MEAE.

Enfin, l'un des objectifs du projet est aussi l'établissement de partenariats public-privé pour la gestion et le traitement des déchets.

17.18

RECUEIL DE DONNÉES

D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.



Carte des zones de transhumance dans la région de Mopti

© Région de Mopti

Soutien à l'élaboration et à l'alimentation des bases de données de Mopti (cartes, fiabilisation, etc.)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE MOPTI (MALI)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA RÉGION DE MOPTI À TRAVERS LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE LAITIÈRE ET L'APPUI À LA PRODUCTION RIZICOLE. RENFORCEMENT À LA GOUVERNANCE LOCALE AVEC LE DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

La coopération avec la région de Mopti (Mali) a débuté en 1985. Les projets se sont structurés autour de la filière laitière, du tourisme et de l'appui à la société civile. En 2010, afin de répondre aux besoins de la région de Mopti mais aussi des cercles et des communes, un système d'information géographique (SIG) a été mis en place au niveau de la région de Mopti dans le cadre de la coopération, avec l'appui du MEAE (recrutement et équipement d'un cadre malien et formation par un agent spécialiste du conseil départemental). Il s'agit d'un outil d'aide à la décision, de cartographie et planification très apprécié des acteurs du développement et unique au niveau de la région de Mopti. Un comité de pilotage annuel définit les priorités, et des formations sont régulièrement organisées pour augmenter l'autonomie de chaque collectivité dans la collecte de données, pour alimenter les cartes de leur territoire.

Depuis 2010, près de 270 cartes ont été créées sur les thématiques suivantes : l'hydraulique, la santé, l'éducation, l'agriculture, l'élevage, la population, la migration, les énergies renouvelables. Les huit cercles et 80 communes sur 108 ont bénéficié des services de la cellule SIG en cartes ou en données statistiques. Les ONG, les bureaux d'études et les étudiants bénéficient aussi de ce service.



Partenaires du projet

- Association Ille-et-Vilaine Mopti
- Fondem

AUTRES ODD CONCERNÉS

ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces (16.6 Institutions exemplaires, 16.7 Prise de décision inclusive)



Présentation des appels à projets et outils

Pour aller plus loin

Appels à projets de la DAECT en 2019

Le MEAE, par le biais de la DAECT, apporte son soutien aux collectivités territoriales françaises qui agissent dans le cadre de la coopération décentralisée grâce à des appels à projets. Les règlements des différents appels à projets de la DAECT sont consultables sur le site du MEAE, www.diplomatie.gouv.fr/cncd

Les appels à projets proposés par la DAECT sont variés et permettent ainsi à chaque collectivité de trouver le format correspondant à son projet :

Appel à projets généraliste 2019 : ouvert du 3 décembre 2018 au 15 mars 2019, pour des projets de douze mois, cet appel à projets a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des ODD sur les territoires des collectivités françaises et étrangères partenaires.

Triennal généraliste 2019-2021 : cet appel à projets généraliste permet aux collectivités territoriales de développer leurs actions sur une durée de trois ans. Il est ouvert du 3 décembre 2018 au 15 mars 2019 ;

Jeunesse V : cet appel à projets, ouvert du 3 décembre 2018 au 15 mars 2019, vient accompagner les projets de coopération décentralisée d'une durée de douze à dix-huit mois en matière de volontariat, d'éducation de base et de formation professionnelle.

Agriculture et alimentation durables : cet appel à projet, ouvert du 17 décembre 2018 au 29 mars 2019 pour des projets de douze mois, vise à mobiliser les collectivités françaises et étrangères sur la transition vers des systèmes alimentaires durables.

Ville durable en Afrique : cet appel à projet, ouvert du 17 décembre 2018

au 29 mars 2019 pour des projets de douze mois, vise à accompagner le développement durable des collectivités africaines. Afin de favoriser l'émergence de nouveaux projets d'ici le Sommet Afrique-France, il a été décidé de prolonger les dates de dépôts jusqu'au 20 juin 2019 puis jusqu'au 30 octobre 2019.

Appels à projets bilatéraux : ces appels à projets soutiennent les projets de coopération décentralisée entre des collectivités territoriales françaises et étrangères répondant à des priorités partagées avec l'État partenaire, selon des modalités définies dans le cadre d'accords bilatéraux :

- Fonds franco-libanais triennal, ouvert du 10 décembre 2018 au 12 mars 2019
- Appel à projets franco-palestinien triennal, ouvert du 10 décembre 2018 au 12 mars 2019
- Fonds de soutien franco-tunisien, ouvert du 7 janvier au 26 juin 2019
- Appel à projets triennal franco-marocain, ouvert au premier semestre 2019
- Appel à projets franco-sénégalais, ouvert du 21 janvier au 12 juin 2019
- Appel à projets franco-mexicain, ouvert au deuxième semestre 2019.

Pour en savoir plus, contactez le secrétariat de la DAECT : secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr – 01 43 17 62 64.

BOÎTE À OUTILS POUR LA TERRITORIALISATION DES ODD

À l'occasion de la conférence Habitat III en octobre 2016, le Programme des Nations unies pour le développement, en partenariat avec ONU-Habitat et la Global Taskforce des gouvernements locaux et régionaux, a lancé une plateforme de partage de connaissances. Celle-ci comprend une boîte à outils pour territorialiser les ODD permettant à tous les acteurs de la gouvernance locale de proposer des outils pour faciliter le processus de territorialisation des ODD et d'échanger en direct avec les autres utilisateurs de la plateforme sur les enjeux de la mise en œuvre des ODD (<http://localizingthesdgs.org/>).

Cette boîte à outils, qui compte sur l'engagement actif de plus de 35 000 utilisateurs de plus de 3 000 villes et territoires, vient alimenter l'action de plaidoyer de l'Alliance globale pour la territorialisation des ODD qui œuvre pour la prise en compte de l'échelon local comme acteur primordial dans la mise en œuvre et le suivi des ODD.

Les collectivités territoriales françaises sont invitées à participer activement à cette boîte à outils : partage de leurs expériences, événements, guides, etc.

Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères

Direction générale
de la mondialisation,
de la culture, de
l'enseignement et
du développement
international

Délégation pour l'action
extérieure des collectivités
territoriales

57, boulevard des Invalides
75007 PARIS
01 43 17 62 70
01 43 17 62 64
secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr/cncd

Conception/réalisation :

advitam | advitam.org | 01 53 17 30 40

Imprimeur : Société

Photo de la couverture :

© Pierrot Men

2019

